

Au jour le jour.

ST-NAZAIRE D'AMQUI.

Nous tenons à signaler la présence parmi nous, le 13 novembre 1910, de M. Geo. Racine, organisateur, et la faveur qu'il nous a faite de présider à une assemblée régulière de ce conseil encore à ses débuts. Tous les membres s'étaient rendus à cette assemblée avec un grand nombre de leurs amis, invités spécialement par notre pasteur, que nous avons l'honneur de compter au nombre de nos membres actifs et de rencontrer à chacune de nos séances.

Après l'expédition des affaires de routine, M. Racine, en termes concis, remercia d'abord l'assistance nombreuse qui venait s'intéresser à notre œuvre.

Il rappela ensuite la marche ascendante de la société dans la voie de la prospérité; la nécessité pour les Canadiens-français de s'unir plus intimement par des intérêts communs; conséquemment, l'avantage que doivent, à la mutualité, nos frères d'Ontario, dans la revendication de leurs droits les plus sacrés.

Quelques chiffres nous démontrent le bien immense accompli par la société depuis sa fondation. Son progrès continu doit suffisamment lui gagner toute notre confiance.

Traitant le côté pratique de la question, M. Racine fit voir clairement les avantages et la sécurité que procure l'assurance en raison d'une légère contribution mensuelle, comme c'est le cas pour la société qu'il représente. Il termine en engageant fortement ses auditeurs, ou du moins ceux qui ne le sont pas déjà, à s'enrôler sous la bannière de l'Union St-Joseph du Canada.

Ce court entretien plein d'intérêt suscita de vifs applaudissements.

M. le Curé N. Caron, chapelain, fait appel au patriotisme de ses paroissiens, qui se doivent de donner leurs préférences aux institutions essentiellement canadiennes-françaises et catholiques.

Pour s'aguerrir contre la tentation qui viendra peut-être un jour ou l'autre, il les presse de saisir l'occasion de se placer définitivement sous la protection de St-Joseph.

M. le président du conseil, le Dr J. N. Pérusse, s'excuse d'abord de n'avoir pu se rendre pour le début de la séance.

Au nom des officiers, des membres et de l'assemblée, il remercie cordialement M. l'Organisateur de l'intérêt qu'il prend pour notre

pour les représenter aux conventions des districts soit d'Ottawa, soit de Québec, soit de Montréal, des sociétaires d'une probité reconnue, d'un désintéressement éprouvé, d'une connaissance suffisante de la mutualité. Le jugement doit être préféré à l'éloquence; l'intégrité doit passer avant l'habileté.

Au risque de donner dans le pessimisme, estimant qu'il vaut mieux pécher par trop de vigilance que par excès de confiance, le devoir m'incombe de rappeler que les sociétés mutuelles sont humaines. Il se glisse parfois chez elles, comme d'ailleurs chez les organisations les plus belles et les plus dignes d'admiration, des éléments dangereux en ce qu'ils pourraient chercher leur avantage personnel au lieu de ne viser qu'à l'intérêt général.

Des questions si importantes seront discutées aux prochaines conventions de districts et résolues à la session fédérale, qu'il importe que les membres mettent leurs intérêts entre les mains de personnes tout à fait dignes de leur confiance et entièrement compétentes.

G. W. SÉGUIN,

Président Général.



Officiers du Conseil local de St-Hyacinthe No 209.

conseil. S'il peut l'assurer de la bonne volonté et du zèle de chacun des officiers, il conviendra aussi avec plaisir que ses renseignements autorisés et ses sages conseils ne manqueront pas de porter de bons effets dans la direction et l'administration des affaires locales.

Puisque M. Racine a manifesté le désir de se rencontrer de nouveau parmi nous s'il était possible, de notre côté, nous ne manquerons pas de prévenir l'Exécutif que sa visite ne laisse pas seulement de nous être très agréable, mais aussi profitable sous bien des rapports.

Des remerciements furent votés à l'adresse de notre distingué visiteur.

Nous avons déjà commencé à récolter les fruits de cette séance, la plus remarquable que nous ayons jamais eu encore, en re-

crutant une dizaine de nouveaux membres, et nous avons tout lieu d'espérer que ce beau mouvement ne s'arrêtera pas là.

Communiqué.

ST-EDOUARD DE MONTREAL.

Le Conseil de St-Edouard, No. 146, sous la signature du secrétaire-archiviste, M. J. O. Vermette, avait convoqué une assemblée de délégués des conseils de la banlieue de Montréal, pour le 1 décembre. Cette réunion a eu lieu à la date fixée. Le but de cette assemblée était de discuter les suggestions des délégués en question ré la taxe per capita, et les conseils de districts.

M. le Docteur Bigonnesse présidait l'assemblée. MM. Yvon Lamontagne, Gervais, P. H. A. Caron, Tanguay, Routhier, Hudon et

quelques autres, étaient sur l'estade.

Le président, M. le Dr Bigonnesse, ouvre l'assemblée en annonçant le but qui est d'obtenir des suggestions ré amendements qui devront être transmis à la convention. Il croit aussi qu'il y a nécessité pour la réorganisation des conseils de districts. Il prétend que la société aurait dû faire un déploiement comme les autres sociétés de Montréal. Ceci est certainement un mauvais point pour le conseil de district. Il y a, dit-il, divergence d'opinions ré la taxe per capita. Il est temps de faire connaître les opinions entretenues à ce sujet.

L'inspecteur général, appelé à prendre la parole, attire l'attention sur le fait que l'on a oublié d'inviter les directeurs. Il a pris sur lui d'être présent parce qu'il connaissait le but de l'assemblée, ayant été présent à une assemblée tenue il y avait à peine trois jours.

Si le but de l'assemblée est d'abolir les conseils de districts, dit-il, il faut en même temps que ceux qui sont de cet avis proposent un substitut à ces conseils. Je suppose que l'opinion tend vers l'économie; et l'abolition des conseils de districts sans l'adoption d'aucun plan ayant pour objet de maintenir la représentation à la convention à 100, aurait pour effet une augmentation des dépenses, car nous avons actuellement 600 bureaux ou conseils. Il explique longuement le but de la taxe per capita, et des conseils de districts. Ensuite, il fait mention de plusieurs questions à l'étude actuellement par l'Exécutif, questions susceptibles de faciliter le rouage de l'administration. Il termine en donnant un compte-rendu du travail fait par l'Administration depuis la convention et affirme que si la réunion des représentants des divers conseils de Montréal n'a pas d'autres résultats que de bien faire comprendre aux officiers locaux la nécessité de cultiver la véritable fraternité, de s'entendre afin de coopérer pour le plus grand bien de la société dans le district de Montréal, nous aurons droit de féliciter ceux qui ont pris l'initiative du mouvement. Il explique que sous peu l'Exécutif demandera la nomination d'un représentant de chacun des conseils de districts, et un Comité de constitution sera nommé qui étudiera les amendements nécessaires. Il déclare que le président général est anxieux que chacun participe aux amendements afin qu'après une étude approfondie, la société soit dotée d'une constitution pratique, claire, précise et absolument en accord avec les lois